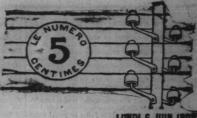


ROUBAIL DE

TOURCOING



LUNDI 6 JUIN 19

nents limitrophes . . . Brois meis : 4 fr. E0 Six meis : 8 fr. Un an : 48 fr 5 fr. E0 n 21 fr. n 22 fr.

REDACTION ET

DMINISTRATION : ROUBAIX, 146, Rue Sant-Jean, 146, ROUBAIX

Les annences sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

Notre Nouveau Concours

DIMANCHE 15 MAI

Facile, Simple, Attrayant De plus

LES PRIX

attribués aux gagnants sont tous importants. C'est d'abord

Un GRAND PRIX de CINQ MILLE FRANCS

EN ESPECES

Dix autres prix de CENT FRANCS EN ESPECES seront attribués aux DIX GAGNANTS suivants. Plus de

500 autres prix seront enfin distribués aux gagnants de ce

NOUVEAU CONCOURS

POUR Y PREHORE PART

li suffit de lire attentivement notre intéressant feuilleton historique

L'Assassinat DE LA RIE DES OYERS

Chaque jour, dans ce feuillelon, nous supprimons UN SEUL MOT.

Suprimons UN SEUL MOT.

Sur un lableau que nous mettrons à leur disposition, avant le fin du feuille-ton, nos lecteurs auront à indiquer quels sont les mots supprimés AUX EN-DROITS LAISSES EX BLANC dans le

Les prix seront attribués à ceux qui nverront le plus grand nombre de mots

LE CONCOURS

sera formé avant la fin du feuilleton C'est alors que LES SOLUTIONS DE-PRONT NOUS ETRE ENVOYEES.

CONDITION TRES IMPORTANTE: Chaque tableau envoyé devra être accompagné des BONS DE CONCOURS que nous publions chaque jour en fin du feuilleton.

On peut se procurer dans nos bureaux et chez nos dépositaires les numéros con-tenant, avec les bons déjà publiés, le commencement de L'ASSASSINAT DE LA RUE-DES OYERS.

La Journée d'Hier

Le gouvernement du tsar s'est enfin déchié à publier le rapport du général Stressel sur la défaite des Russes à Kin-Tchéou. — De nombreux cas de désertion, de mutila tions volontaires et des mouvements de ré-volte sont signalés dans l'armée russe.

Le repopulateur Piot a adressé à M. Com-bes une nouvelle lettre, attirant l'attention du gouvernement sur la situation des famil-les peuvres, chargées d'enfants.

La commission sénatoriale des congréga tions a entendu le président du Conseil, qui a justifié le projet de la Chambre sur la sup-pression de l'enseignement congréganiste.

Le capitaine-archiviste Dautriche, arrité pour faux relatifs à l'affaire Dreyfus, a su bi

La Cour d'Assisse de la Savoie a rendu son arrêt sur le double assassinat d'Aix-les-Bains. — La femme Giriat est condamnée à 15 ans de travaux iorcés ; Bassot, à 10 ans de la même peine et le recéleur Robardet à 3 mois de prison avec sursis.

A Paris, une jeune servante a tiré six coups de revolver sur la fille de ses anciens

A Armentières-Houplines, la situation de Aucun incident ne s'est produit. — Le préfet du Nord s'est rendu à Armentières.

A Douai, un jeune homme, demeurant à lénin-Liétard, s'est noyé en voulant sauver m gamin tombé à l'eau.

En d'autres termes, c'est l'affirmation de la—personne humaine. Liberté, dignité, responsabilité, inviolabilité égale de tou-te personne humaine, telle est bien la grande nouveauté caractéristique de la Révolution française comme aussi de là Révolution américaine.

grande nouveauté caractéristique de la Révolution française comme aussi de la Révolution française comme aussi de la Révolution américaine.

Du moment qu'une société arrive à comprendre qu'elle a pour parties intégrantes et pour éléments constitutifs les individus dont chacun est un ayant-droit, que tous les autres ensemble ne peuvent supprimer, aussitôt une conception de la vie humaine — individuelle et collective — se fait jour, qui transforme, ou plutôt qui bouleverse toutes les anciennes croyances morales et religieuses, politiques et sociales.

1. — Il faut que la personne humaine soit tibre : ce commandement s'adresse d'abord à la personne elle-même.

Est-ce un droit, est-ce un devoir qui se trouve ainsi proclamé? L'un et l'autre lout ensemble. Un droit, car il faut qu'elle puisse s'opposer à toute contrainte, à toute entrave qui la priverait du plein exercice de ses facultés. Un devoir, car elle-même ne peut pas plus aminhiler sa liberté que la laisser annhiler par autrui. Toute servitude est un crime de lèse-humanité, sans en excepter la servitude qui se croit volonitaire.

L'homme est fait pour penser, pour aimer, pour vouloir. Si on le force ou s'il se force à ne pas penser, à ne pas aimer, à ne pas vouloir ou à ne le faire que par procuration et sur l'ordre d'autrui, c'est une personne humaine mutilée; ce n'est plus l'homme s'épanouissant selon sa nature, c'est Phomme réduit à la passivité animale.

La première forme de la liberté humaine, c'est donc la liberté de l'esprit.

animale.

La première forme de la liberté humaine, c'est donc la liberté de l'esprit. Il faut faire usage de sa raison et de sa conscience pour avoir droit au nom d'homme libre. Qui a peur d'en user avoue qu'il a peur d'etre homme. Il peut décorer cette disposition du nom qu'il voudra, l'appeler foi, piété, dévotion, sentiment religieux, lumière surnaturelle, grâce divine, peu importe. Le fait est lât, il n'ose pas être homme, être libre, être soi, c'est-à-dire un être pensant et voulant, prêt à dire ce qu'il pense et ce qu'il veut, pourquoi il le pense et pourquoi il le veut. Il nous déclare qu'il s'en rapporte à une autorité supérieure, infailible, qui le dispense et au besoin lui défend d'agir par lui-même : elle se charge de tout pour lui, pourvu qu'il croie, qu'il obéisse et qu'il paie.

Il se peut que ce croyant s'imagine avoir de bonnes raisons pour consentir à cette abdication. Ne cherchons pas si c'est faiblesse ou paresse d'esprit, scrupule ou terreur, crédulité ou doclité excessive. Constations seulement que celuilà sera mal préparé à défendre ensuite, dans un domaine quelconque, une de ses libertés, qui aura commencé par renoncer à la première de toutes — c'est aussi à vrai dire, la plus difficile en même temps que la plus précieuse, — la liberté intellectuelle et morale.

L'esprit laïque, la libre-pensée : voilà done le point de départ de toute doctrine affirmant la liberté de la personne humaine. C'est la liberté dans la sphère individuelle, celle qui ne dépend que de l'individu lui-même, celle que lui seul peut se donner ou s'enlever.

2. — R faut que la personne humaine soit libre, en un second sens. Nous n'envisageons plus la personne à l'état isolé et dans le seul jeu de sa vie spirituelle intime, mais en société et dans ses multiples rapports avec ses semblables.

Ici, l'obligation ne concerne plus l'homme toul seul; il faut que tous s'entendent pour reconnaitre à chacun les mêmes droits qu'à tous les autres. Tel est le régimes monarchiques, aristocratiques, oligarchiques, par ce trait essent

A Douai, un jeune homme, denzeurant a Ménin-Liétard, s'est noyé en voulant sauver au gamin tombé à l'eau.

Trois aspects d'une idéa

Trois aspects d'une idéa

Libres-penseurs, républicains, sociamistes: sont-ce trois groupes distincts.

Est-il libre, est-il l'égal d'autrui, l'homme qui, pour vivre, dépend du rour l'autrui?

Peut-on l'appeler libre et l'égal des autres correspondant à des tendances différentes? Non. Ce sont les formes et les noms de la même doctrine envisagée à trois points de vue qu'il est impossible de ne pas aborder tour à tour.

Quelle est l'idée commune servant de hase à ce lirje programme?

C'est celle qui a inspiré la Déclaration des Drois de l'homme, celle qui s'énonce d'an minimum de salaire répondant à ses collus du, ravail et. s'il en trouve, jamais sûr d'avoir d'u mavail et. s'il en trouve, jamais sûr de pouveir de l'antimum de salaire répondant à ses collus de l'interpellateur ne manquaient donc pas dorder tour à tour.

Quelle est l'idée commune servant de hase à ce lirjle programme?

C'est celle qui a inspiré la Déclaration d'es Drois de l'homme, celle qui s'énonce d'ans le première ligne de cet immortet éocument : « Tous les hommes naissent et demacurent libres et éaaux en droits. », it ence humaine cellui qui enfin, vieil-

lard, n'a ni réserve assurée, ni retraite promise, ni ressource, ni secours, ni asite, ni adoun moyen d'échapper à la maladie et à l'indigence?

Est-ce là la destince d'une personne humaine, et comment pourrions-nous nous faire l'illusion qu'en de telles conditions matérielles la liberté et la dignité de l'homme soient respectées? Une so ciété qui tolère cet état de choses est-elté vraiment la société républicaire fondes sur le respect de l'être funnain. Cest-adires sur le double devoir, pour tout être humain, de rempiir son rôle d'homme et, pour la société, de lui en fournir les moyens, en le protégeant contre tout ce qui le dégraderait?

La réforme sociale est donc dans une intime connexité avec la réforme politique. L'une consacre l'autre, est la traduction légale et l'application collective de cette idée fondamentale qu'une société civilisée doit faire sivre l'homme en homme et non pas en esclave ou en demibrute. L'une comme l'autre suppose un pays ayant pour idéal d'être propice à l'éclosion des forces et des vertus de l'humanité, un régime lendant à réaliser au moins graduellement cet idéal, une législation enfin inspirée des principes mêmes de la Décharation ou des principes de 80, c'est-à-dire de ceux qui mettent la dignité humaine à la base de toule l'organisation sociale au point de vue philosophique, au point de vue politique, au point de vue économique.

Ne peut-on pas dire que ce sont là trois asperts, différents d'une même vérité.

praction iegale et l'application collective de celle idée fondamentale qu'une société civilisée doit faire vivre l'homme en hom he et non pas en eschave ou propose un pays ayant pour idéal d'être propice à l'éclosion des forces et des vertus de l'humanité, un régime tendant à réaliser au many ayant pour idéal d'être propice à l'éclosion des forces et des vertus de l'humanité, un régime tendant à réaliser au moins graduellement cet idéal, une légis-bailon enfin inspirée des principes de 83 c'est-à-drie de ceux qui mettent la dignité lumaine à la base de toute l'organisation sociale au point de vue politique, au point de vue politique de vue politique de vier politique au point de vue politique de vier politique de vier politique de vier résident de vier répondant de vier de voit de vier de vier

F. BUISSON.

LIRE EN 3º PAGE : CHEZ LES MINEURS, par Basly

Choses du Jour

On sait que la Chambre a consacré à la Dis-corde, fille de la Nuit et sœur de Mars, le sixième jour de la semanne que les Romains avaient réservé à Vénus, déesse de la beauté. C'est en effet le vendredi que MM. les de putés lancent la pomme fatale dans les quilles ministérielles, — si tous pouvons ainsi dire sans irrévérence! — et s'efforcent de les tom-ber.

bet.
Vendredi dernier donc, certain Grosjean,
représentant des nationalistes de Pontarlier
voulant montrer, sans doute, son adresse à
son curé, avait pris pour point de mire les
jambes de M. Chaumié, grand maître de l'Uni-

jambes de M. Chaumié, grand maitre de l'Université.

M. Grosjean qui fut juge naguère, — sa biographie le dit et les justiciables de Versailles pourraient sans doute en témigner, — avait jugé qu'un « Manuel d'Histoire, générale », récemment publié par un ex-professeur de l'Université. M. Gustave Hervé, contenait des choses... des choses... des choses a rendre cramoisi le drapeau tricolore.

Nous qui avons lu ce livre, nous ne l'avions pas trouvé sans de réels mérites de précision historique et de bon sens, et nous accueillimes avec beaucoup de plaisir — nos lecteurs ne l'ont peut-ètre pas oublié — l'éloge qu'en fit, ici. M. Médéric Dufour.

M. Hervé a rompu avec les vieilles méthodes

G. SIAUVE-EVAUSY,

Cà et Là

FRATERNITE D'ART

La Fête de la Laïque

ment de 1,223,223 signatures d'où sont sorties les lois scolaires. El c'est cette date que, le 19 juin 1904, dans le moindre village de France, on commémorera en une fête de fécole laique qui s'élargit aux proportions de fête nationale.

Il ne faudrait pas croire que ce pétitionnement fut obtenu aisément. Aujourd'hui, en evoyant que le résultat, on ne comprend pas bien l'effort d'activité, d'énergie, de foi sociale qu'il fellut faire.

Nous avons sous les yeux un certain nombre de lettres jaunies, de documents singuièrement probants, qui affirment la hardiesse de l'entreprise, le courage des promoteurs.

se de l'entreprise, le course teurs.

Le cercle parisien de la Ligue n'osait pas se lancer dans cette manière de plébiscite scolaire. Le comité était divisé en partisans, en adversaires du projet.

Ce fut Emmanuel Vauchez qui, par son obstination, entraîna les hésitants. Puis, propagandiste ardent et méthodique, il assuma la responsabilité de la lourde tache.

Il fallait gagner l'opinion la presse, le mon le

ment légales. Des bruits étaient semés dans les villages. It allait « arriver de la peine » aux signataires.

Rien n'y fit. L'entétement brave de Bauchez, la bonhomie et la finesse de Jean Maccé triomphèrent de tous les obstacles.

A la fin de mai 1872, on était prêt. Les hallots de listes attendaient qu'une délégation en fit remise officielle à Versailles.

Ce n'était que le début de la campagne. Plus tard, Chambre et Sénat se montrèrent hostiles et résistèrent.

Ce fut vers les conseils municipaux que Jean Macé et Vauchez se tournèrent alors, en 1879. Dur et long fut le siège des municipaités, contrariées par l'Ordre moral. Mais quel succès compensa la peine! Environ 3,000 conseils municipaux avaient souscrit à une formule, définitive, lumineuse, débarrassée de considérants et d'historique, disant nettement les volonités de la nation.

Cette déclaration, résumé et aboutissement de la pétition, tient en quelques lignes qui pourront étre lues utilement, le 19 juin, dans loules les chaires d'écoles :

« Le aux exces, dans toutes les écoles subventionnées par les communes, tes départements et l'Etat.

« Obligatoire, dans le double intérêt de l'individu et de la société, au nom de leur solidarité réciproque; « Gratuite, au nom de l'égalité et pour ôter tout prétexte aux mauvais vouloirs; « La aque, parce que le principe : la science

BÈTISE CLÉRICALE

ÉCHOS ET NOUVELLES

ARROSOIR AUTOMOBILE

reau sur les espaces poussiereux. L'arrosoir automobile a une force de 31 chevaux et fera du dix à l'heure. Son récipient d'eau, d'une capacité de 5.000 illes, actionne par une pompe centrique.

Et dire qu'il y à en France une certaine presse qui ose parler de l'ardeur patriotique du peuple russe et de son désir de continuent la guerre à outrance l rés environ.

Un étrange moyen de suicide est celui que vient d'employer un Parisien à qui la vie étail à charge. Il s'enveloppa la tête dans une taie d'oreiller à daquelle il avait pratique une toute petite ouverture. Il introduisit dans cette ouverture un tuyau à gaz- et s'asphyxia très rapidement. Enfonce, le ciassique réchaud.

PUDIBONSERIE

On ne badine pas avec la pudeur en Belgique. Cest ainsi qui après des débats qui ont eu lieu à huis-clos, la cour d'assises de Liège vient de condamner à huit jours de prison et une amende des libraires qui d'aulent mis en vente divers ro-

Par Services Téléphoniques Spe

Russo - Japonaise

Nombreuses désertions en Russie

MANIFESTATION CONTRE LA GUERRE Pétersbourg, 4 join. — Dans tout l'Empire usse il se produit de nombreux cas de dé-ertion volontaire de soldats. Ces derniers mploient pour échapper au service militaire es moyens les plus divers et les plus ingé-

Ainsi à Toinsis, et dans neaucour villes sibériennes, l'ouverture des hostil entre la Russie et le Japon a eu pour cor quence la demande de tous les hommes p vant partir pour la Mandchourie d'en dans la police, parce que les policiers a exemptés du service militaire.

D'un autre côté, le nombre de botteux, manchols et de borgnes semble avoir déct depuis quelque mois. Ceux qui ne sont

suicide NOUVEAU La défaite russe de Kin-Tchées

RAPPORT DU GENERAL STO Pétersbourg, 4 jain. — Nous avon d'ui seulement le rapport du génét del sur la bataille du 26 mai à Kin Ce rapport est daté du 28 mai, et il